COMPTE RENDU CAPL
LISTE D'APTITUDE DE C EN B 2014
des 12 -14 et 15 novembre 2013

Représentants de l'Administration : Gilles ROCHE (président de la CAP), Clothilde ELY-PLANCHARD, Armand PRUVOST, Valérie FOURNIER Françoise PATYN Christelle BACQUET, Jérémy SYROTA
Délégation CGT FINANCES PUBLIQUES : Christine Basseux, Annie Salomez, Pierre Dubois, Joel Cattaux, Caroline Debruyne.
Experts CGT : Christine Guidez, Philippe Defossez, Laurence Barnault, Raphael Laloyaux.

Après lecture des déclarations liminaires (CGT Solidaires), le président a tenu à apporter quelques précisions sur la constuction du projet publié :

- Il y a eu une totale transparence dans les travaux de la direction pour la sélection.
- On ne peut gérer autrement la liste d'aptitude que par des quotas.
- Plusieurs éléments concourrent à la sélection :la notation/évaluation des 5 dernières années : note chiffrée ou réduction, tableau synoptique, appréciations littérales, rapport du chef de service, parcours professionnels, nature des fonctions exercées...
"on gère le passé mais aussi l'avenir, ce n'est pas une question de mérite mais d'égalité" pour le président en réponse à nos critiques sur le manque de transparence de la sélection sur les mérites comparés des agents ;

la Direction a ensuite rappelé les conditions statutaires pour pouvoir postuler à la liste d'aptitude de C en B 2014 :
- Etre Agent Administratif ou Agent Technique des Finances Publiques
- Justifier d'au moins 9 années de services publics

(article 6 du décret 2010-982 du 26 Août 2010). Situation des agents appréciée au 31/12/2014.

La Direction a également précisé le dispositif mis en oeuvre à la DRFIP Nord :
1032 agents remplissent les conditions statutaires et figurent dans la Plage d'Appel Statutaire.
La DRFIP a validé 233 candidatures (88 sur la Filière Fiscale, 145 sur la filière GP) contre **374 demandes pour la LA 2013** (112 FF et 260 FGP) et **485 pour la LA 2012** (102 FF et 383 FGP);
35 agents ont déposé une première candidature cette année.

6 réunions d'information collectives ont été organisées entre le 07 et le 17 octobre 2013 pour les candidats et un diaporama a été mis à leur disposition : 216 agents ont participé à ces réunions sur 358 postulants (de C en B et de B en A) soit environ 60 % des candidats.

Les règles de sélection pour la liste d'aptitude sont désormais harmonisées pour les 2 filières. Les agents promus sur la liste d'aptitude 2014 participeront au mouvement national des contrôleurs pour le 1er septembre 2014.
Pour les candidats classés par les directions, une demande de mutation à titre conservatoire devra être faite pour le mouvement général.
Bien que le droit au retour n'était plus systématique pour les agents de la filière gestion publique, les nouvelles règles de mutation et le non maintien sur le poste en cas de renonciation ont eu pour conséquence une forte baisse des candidatures. Après les réunions d'information, une vingtaine de candidats ont retiré leur demande.

Tous les chefs de service ont rédigé un rapport circonstancié sur les postulants. Classement des candidats en 3 catégories : Excellent, Très Bon, A revoir.

Lors du projet diffusé dans Ulysse 59 et dans les documents communiqués aux élus pour la CAPL, la DRFIP Nord avait sélectionné :
- 28 candidats classés dans la catégorie « Excellent »: 12 sur la filière GP, 16 sur la Filière Fiscale (contre 34 au projet 2013 et 62 au projet 2012)
- 39 candidats étaient classés dans la catégorie « Très bon » : 21 sur la filière GP, 18 sur la filière fiscale (contre 22 en 2013 et 38 en 2012)
- 166 candidats étaient classés dans la catégorie « A revoir »

Le potentiel de promotion fixé par la DGFIP pour la CAPL est de 41 candidats classés "excellent". (45 pour la liste d'aptitude 2013 et 71 pour la LA 2012)

Lors de la CAPL, les élus CGT Finances Publiques ont évoqué le dossier de 90 candidats.
51 agents n'ont pas confié la défense de leur dossier à une organisation syndicale et non pas été évoqués.

A l'issue de la CAPL :
- 41 candidats ont été classés « excellent »
- 45 candidats ont été classés « très bon »

Tous les agents classés « Excellent » font l'objet d'un rapport de l'AGFIP qui sera envoyé au bureau RH-2A pour le projet 2014.

Les élus CGT Finances Publiques ont évoqué tous les dossiers qui leur ont été confiés. A l'examen des candidatures, nous avons fait la lumière sur plusieurs points :
- le critère d'âge : si il n'y a plus de limite d'âge pour accéder à la promotion, les candidats trop jeunes sont écartés
- Etre AAP
- L'importance de la notation dans l'examen des dossiers et des appréciations littérales, la reconnaissance des qualités pour accéder au corps supérieur dans la notation ainsi que la démonstration de ces qualités (formation, tâches dévolues à un cadre B...).
- La difficulté pour les élus de faire bouger le classement, la direction procédant à la comparaison des dossiers entre eux alors que peu d'éléments permettent

cette comparaison. Les élus CGT refusant la comparaison ont essayé de démontrer les valeurs intrinsèques des candidats.
– Nécessité de s'inscrire au concours et à la préparation.
A l'issue de la CAPL, le classement a évolué comme suit :

41 candidats classés "Excellent"

CLASSEMENT DES EXCELLENTS PAR ORDRE DE MERITES DECROISSANTS	
LEFEBVRE	ISABELLE
QUINART	JOEL
VAUCELLE	ANDREE
LAFORGE	LAURENCE
WARYN	PHILIPPE
GILLERON	MARYSE
FRANQUELIN	TONY
LEFEBVRE	PHILIPPE
WALTER-LEGRAND	CATHERINE
RUYSSEN	MARIE-HELENE
LAMBLIN	LAURENT
TOSOLINI SANCTORUM	BERNADETTE
GOROSZ	OLIVIER
GUILLAIN	ROMUALD
SOWA	FRANTZ
FLAMENT	ARNAUD
DE SCHROONER	CHRISTELLE
DESSY	NATHALIE
TELENCZAK	MONIQUE
WARYN	ALEXANDRA
COQUEREL	PHILIPPE
COURAND	JOSETTE
WIART	CAROLE
POULY	STEPHANIE
THOREZ	MURIELLE
GRAVE	PATRICE
HOURDOUX	ALINE
PAILLARD	HERVE
BARBIEUX	DAVID
KOLTALO	SANDRINE
ADAMKIEWICZ	FABRICE
GOBERT	EDITH
HOTTEAU	MARYLINE
LEBEGUE	OLIVIER
FEUTRY	VERONIQUE
SANTRAINE	ALAIN
GOREZ	GREGORY
DESCAMPS	ANNIE
COPIN	LAURENT
LEFAUX	HUBERT
BINET	MARTINE

45 candidats classés dans la catégorie "Très bons"

LISTE DES CANDIDATS CLASSES TRES BON	
BAUDOUX	DOMINIQUE
BENEDET	COLETTE
BERNARD	ANNE SOPHIE
BIENCOURT	FRANCOIS
BLONDEL	LAETITIA
BOUWYN	MARIE PIERRE
CAMBIER-ROHART	STEPHANE
CUVILLIER	MARIE ANNE
DEBRUYNE	ISABELLE
DECROIX	VALERIE
DECROUEZ	NATHALIE
DERATHE	SYLVIE
DESMARECAUX	MARTINE
DURANTON	EMMANUELLE
FERRIER	SEBASTIEN
GAMBIER	LAETITIA
GAVE	NATHALIE
GILLERON	MARIE
GUIDOUX	FRANCOISE
HENOUILLE	JEROME
HOTTOIS	CLAUDINE
KOPPA	LAURENT
LABY	MARIE NOELLE
LACROIX	MAGALIE
LARMOIRE	PATRICK
LEQUIN	MYRIAM
LESAGE	KARINE
MACHLINSKI	FREDERIC
MORCRETTE	JEAN-MARC
NOREL	ANNE-MARIE
PARMENT	SOPHIE
PIGNOL	CHRISTINE
POLLET	OLIVIER
PREVOST	AUDE
PRUVOST	ERIC

RACCIATTI	BRUNO
STEEN	CHRISTINE
TIMMERMAN	HERVE
TOURIL	CHRISTINA
TROLLE	FREDERIC
TROTTMANN	VALERIE
VASSEUR	KARINE
VILETTE	STEPHANIE
VRAND	MARIE CLAUDE
WAGNEZ	KARINE

Nous avons procédé au vote sur l'ensemble des dossiers par catégories :
Sur la catégorie "Excellent" : Pour CGT

Sur la catégorie "Très bon" : Contre : CGT – Abstention : Solidaires – Pour Snafip et administration

Sur la catégorie "A revoir" : Contre CGT – Solidaires. Pour : Snafip et administration
Explication de votes CGT : les élus CGT ont voté pour la promotion des candidats classés "excellent".
Ils ont voté contre le classement des candidats classés "Très bon" ou "à revoir" eu égard à l'absence de transparence et à l'arbitraire de la sélection.